

Faire un don à Alternative Naissance contribue à la poursuite de notre mission en humanisation de la naissance.

Vos dons servent directement à aider les femmes et les couples à vivre la naissance de leur enfant de la façon la plus humaine possible, dans le respect de leurs choix et de leurs droits, en favorisant une approche objective, globale et alternative.

## Lorsque vous faites un don à Alternative Naissance

- Au provincial, vous avez droit à un crédit d'impôt de 20%.
  Par exemple, un don de 100\$ vous donne droit à une réduction d'impôt de 20\$.
- Au fédéral, vous avez également droit à un crédit d'impôt de 15% pour les premiers 200\$ de dons et à un crédit de 29% pour les montants excédents 200\$.

Par exemple, si vous déclarez 600\$ de dons de charité, vous aurez droit à un crédit de 30\$ pour le premier 200\$ et à un crédit de 116\$ pour le 400\$ restant. Au total, vous aurez droit à un crédit d'impôt de 146\$.

Pour faire un don, faite votre chèque au nom d'Alternative Naissance et envoyezle par la poste à l'adresse ci-dessous. Vous recevrez un recu pour don de charité.

découpez ici
Coupon réponse : Faire un don à Alternative Naissance
Alternative Naissance 6006 ave. De Bordeaux Montréal, Québec H2G 2R7
<b>Je désire faire un don</b> de 25\$ 50\$ 100\$ Autre\$
Je désire recevoir un reçu de charité :
Prénom :Nom :
Adresse ::Ville :
Province :Code postal :
Téléphone :
Courriel :